



**Compte-rendu de la réunion mensuelle du
Conseil de quartier Gambetta
du 18 Octobre 2017, à 19 heures
Salle du Conseil, Mairie du XX^e arrondissement**

Étaient présents par ordre alphabétique :

Conseillères de quartier

Marie DE HEAULME
Gerard LANSADE
Lily MARTINET
Valia MORGENBESSER
Christiane PICARD

Elue de la Mairie du XXe

Florence de MASSOL, 1^{ère} Adjointe à la Mairie du XXe

Pôle Démocratie Locale

Ilia MOULAHCENE, chargé de mission au cabinet de la Maire du XXe
Elodie ANDRIEUX, coordinatrice des Conseils de quartier

Autres participants

Andoni BRIONES, habitant
Annie NEYRET, membre de l'association Surmelin Saint-Fargeau
Jean-Baptiste SALACHAS, coordinateur de l'événement « Noël de toutes les couleurs »
Un habitant

Ci-dessous la liste des documents fournis par le PDL :

- Courrier de démission des référents du Conseil de Quartier Gambetta*
- Courrier de réponse de la Mairie du XXe suite à la démission des référents du Conseil de Quartier de Gambetta*
- Courrier de la Mairie du XXe concernant le Club Seniors Mortier*

1. Club Seniors Mortier

Le PDL a transmis aux conseillers de quartier un courrier de Mme Frédérique CALANDRA, Maire du XXe, indiquant le maintien du Club Séniors Mortier le 9 octobre dernier.

Mme NEYRET s'est proposée pour recenser les demandes des adhérents concernant les activités et les envoyer au PDL.

Le PDL propose aux conseillers de réfléchir à une action pour mieux faire connaître ce club auprès des habitants du quartier.

Les conseillers auraient aimé être informés en amont des avancées sur ce dossier, notamment pour les relayer aux habitants et couper court aux rumeurs.

Le PDL explique avoir envoyé les informations dès qu'elles lui sont parvenues.

2. Point sur la réunion du 20 septembre 2017

Discussion suite au courrier de démission des référents du Conseil de Quartier Gambetta.

Le PDL explique que le courrier de démission n'a pas été envoyé aux Conseillers de Quartier car la Mairie souhaitait transmettre un courrier de réponse en même temps.

Débat autour du manque de participants aux réunions de ce Conseil de Quartier.

Le PDL indique que le renouvellement aura lieu en début d'année et que des préparations d'outils de communication sont en cours (flyers, tracts) ainsi qu'une salle pour le CQ Gambetta à la Mairie du XXe (ex-commissariat, entrée indépendante de la Mairie).

Un conseiller nous explique que la Maison des Associations a refusé de lui donner le listing des associations. Le PDL vous répondra précisément sur ce sujet lors de la prochaine réunion mensuelle.

Le PDL propose d'envoyer un mail à tous les conseillers de quartier Gambetta leur demandant s'ils souhaitent que leurs emails soient transmis aux autres conseillers.

3. Aménagement de la place Gambetta

Le collectif DIDO a fait savoir à la MA20 qu'il recommençait ses permanences de 17h à 19h tous les jeudis rue Belgrand, sur le flanc de la mairie (à vérifier sur le container).

Prochaine étape des ateliers de fabrication de mobilier urbain.

Une réunion publique est prévue d'ici la fin de l'année.

4. Retour sur le Budget Participatif 2017

Le PDL félicite les conseillers car leur projet « mieux respirer dans le 20^e » est lauréat du Budget Participatif 2017 ainsi que M. BRIONES et son projet co-construit « pour un espace public apaisé et partagé entre Gambetta et Père Lachaise ».

Mme de Massol rappelle que lorsqu'un projet est lauréat, ce n'est plus le projet des porteurs de projets mais celui de la Ville de Paris qui le réalise, toutefois, les porteurs de projets seront conviés aux ateliers de concertation.

La prochaine étape sera le vote en décembre par le Conseil de Paris des projets lauréats.

5. Noël de toutes les couleurs

Présentation de l'événement par Jean Baptiste SALACHAS.

Les conseillers ont voté sur le principe d'accorder une aide financière à l'événement.

Les conseillers questionnent le PDL sur la possibilité de financer un événement dans sa totalité.

Le PDL indique qu'effectivement le Conseil de Quartier peut financer entièrement un projet dans la mesure où il ne dépasse pas 7500€ et où chaque association sollicitée ne reçoit pas plus de 3600€.

Les différents devis de l'événement seront votés lors de la prochaine réunion mensuelle.